



Karaté-Do-Saint-Jeannais

Fiche d'informations 2026/2027

http://karatedo_st-jeannais.sportsregion.fr
Mail : kdsj38440@gmail.com / Tél : 06.08.05.23.26

Horaires des cours

(à partir du 07 Septembre 2026 – 2 cours d'essai gratuits)

	Lundi	Mercredi	Samedi
11h-00-12h30			Groupe 3* Ados + Adultes*
15h45-17h15		Qi Gong	
17h30-18h30	Groupe 1 (Baby 3 ans / 5 ans)	Groupe 2 (Jeunes 6 ans / 11 ans)	
18h30-19h30	Groupe 2 (Jeunes 6 ans / 11 ans)	Groupe 3 (Ados – Adultes)	
19h30-21h00	Groupe 3 (Ados – Adultes)	Self Défense	

Cotisation annuelle

	Cotisation KDSJ	Licence (*)	Total à régler
Groupe 1 – Baby (3 ans / 5 ans)	100,00 €	39,00 €	139,00 €
Groupe 2 – Jeunes (6 ans / 11 ans)	150,00 €	39,00 €	189,00 €
Groupe 3 – Ados *	160,00 €	39,00 €	199,00 €
Groupe 3 – Adultes *	180,00 €	39,00 €	219,00 €
Karaté défense (à partir de 14 ans)	110,00 €	39,00 €	149,00 €
Karaté adultes + karaté défense *	220,00 €	39,00 €	259,00 €
Qi Gong	190,00 €	0,00 €	190,00 €

* Pour les personnes désirant participer au cours du samedi, un supplément de 70€ sur la cotisation vous sera demandé.

Tarif dégressif si plusieurs membres inscrits de la même famille (10% de réduction hors coût de la licence)

Tenue demandé pour les cours : Karaté = Kimono blanc / Karaté défense et Qi Gong = tenue de sport pour tous les adhérents : prévoir sandales (zoories) pour se déplacer en dehors du tatami et une paire de gants de protection de karaté bleu ou rouge (à partir de la deuxième année)

(*) **Licence** (39,00 €) : Cette somme est intégralement reversée à la Fédération Française de Karaté. Elle comprend une assurance personnelle pour le pratiquant et permet d'obtenir des grades (kyu et dan) reconnus par le ministère de la jeunesse et des sports.

Modalités de règlement

- . Règlement en plusieurs fois possible (3 fois max. avec un premier règlement de 50€ minimum par licence)
- . Modes de règlement acceptés : Chèques, Espèces, Pass'sports, Pass'région, Chèques ANCV, Tatoo Isère

Pièces à fournir : voir fiche d'inscription